

COMMUNE DE BELCASTEL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du Jeudi 1^{re} décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de conseillers absents excusés : 2
Procurations :
Date de la convocation : le vendredi 25 novembre 2022
Date de l'affichage de la convocation : le vendredi 25 novembre 2022
Délibération du conseil municipal numéro DE_2022_027

Le jeudi 1^{re} décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Belcastel s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ESPARBIE Christophe, maire.

Conseillers présents : ESPARBIE Christophe, BOUSCATEL Didier, CAVE Michel, YOUNDALE James, VASQUEZ Gonzalo, PINEL Thierry, NOEL-BETEMPS Elisa, RABIS Christine, PATIER Xavier.
Conseillers absents : CASANO Dominique
Conseillers absents et excusés : LAFFONT Guy, YOUNDALE James.
Procurations :
Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur CAVE Michel (article L. 2121-15 du CGCT).

Objet : Dématérialisation des actes suite à la réforme de la publicité, a compter du 1^{er} juillet 2022.

Monsieur le maire expose au Conseil municipal :

Que suite à la réforme de la publicité des actes prévues par le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 et l'ordonnance n° 2021-1310 du même jour, entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2022, les délibérations, procès-verbaux, arrêtés et décisions peuvent faire l'objet d'une publication électronique sur le site internet de la commune, mais qu'il est possible de poursuivre le mode actuel de publication des actes (format papier et affichage) si on délibère en conséquence.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision de poursuivre le mode de publication actuel, soit au format papier et affichage.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
ESPARBIE Christophe,

